

# SUD . CGT . CFDT

**Suite aux provocations salariales qui se sont tenues le 29 et 30 mars, des AG ont eu lieu et la décision des salariés est unanime et sans ambiguïté ! C'est inacceptable !**

**Les salariés des AG St Médard et St Hélène ont voté contre la signature de l'accord et pour un mouvement de grève jusqu'à ce que la direction revoie sa copie.**

**Si le message envoyé par la direction est clair, la réponse des salariés l'est également : grève !**

**AUGMENTATION GENERALE A 1 % , TRAVAILLONS A 1 % !**

**TOUS ENSEMBLE POUR NOS SALAIRES !**

**21 MILLIONS € DE BENEFICE, IL FAUT UN TALON !**

Les horaires pour la grève reconductible à partir du *mardi 06*  
*avril 2010* :

- JN, JC, St Hélène, début de journée : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de mardi matin, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de mardi après-midi, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève.
- Quart de nuit de mardi, début de quart : 2 h mini à 8 h maxi de grève (nuit du mardi à mercredi).